

Comprenez et interprétez les principaux ratios organisationnels

Connaissez-vous vraiment votre pratique dentaire ?

Objectifs éducationnels

La compréhension des ratios organisationnels pertinents aux pratiques dentaires à succès favorise grandement les possibilités de croissance puisque le focus peut alors être orienté vers les réels enjeux de changement. L'intuition à elle seule ne suffit plus pour concurrencer le marché dentaire de plus en plus féroce et assurer la rétention des patients et des employés dans l'entreprise.

Contenu

- Connaître en tout temps le nombre réel de dossiers actifs que votre pratique compte afin de servir adéquatement tous les patients
- Comprendre le calcul du nombre d'heures nécessaires que vous devez offrir en hygiène pour suivre tous vos patients actifs et continuer d'accueillir des nouveaux patients
- Planifier la croissance de votre base de patients actifs en parallèle avec celle de votre département d'hygiène
- Obtenir des moniteurs complets qui vous permettront d'avoir accès à des données statistiques essentielles
- Comprendre la gestion d'un horaire personnalisé conçu avec des plages de traitements prédéterminées et des objectifs financiers
- Maîtriser les ratios importants dans la gestion des comptes à recevoir
- Connaître les ratios pertinents en lien avec les différentes dépenses organisationnelles (masse salariale, fournitures dentaires, frais de laboratoire, etc.)

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation a été développée pour le dentiste et le gestionnaire de clinique dentaire. La présence du dentiste est fortement suggérée. L'expérience nous démontre que c'est la meilleure façon d'assurer l'intégration en clinique des notions apprises lors de cette formation.

Date

24 septembre 2022 ou 4 février 2023

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Pour votre hébergement, notre voisin immédiat : Hôtel Alt Quartier DIX30

6500, boul. de Rome, Brossard (QC) J4Y 0B6 • www.germainhotels.com/fr/hotel-alt/quartier-dix30

Conférencière



Isabelle Lavallée

BSc., Cert. GRH, Directrice des services de consultation à IDI

Graduée de l'Université du Québec à Montréal en psychologie et en gestion des ressources humaines et ayant reçu une formation privée en consultation au Scottsdale Center en Arizona, elle possède près de 30 ans d'expérience dans le domaine dentaire et près de 20 ans en tant que consultante en gestion de cliniques dentaires

Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours (dîner libre)

Coûts*



Dentiste : 895 \$

Gestionnaire : 895 \$

PROMO À L'ACHAT DES 4 MODULES

4 995 \$/personne

Bien que les 4 modules soient complémentaires, aucun n'est un prérequis et ils peuvent être suivis à la carte.

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la première journée de la formation). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuité associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations/services de consultation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

**INSCRIPTION EN LIGNE : consultez notre site web au www.idi.org
INFORMATION : contactez-nous au 1 877 463-1281**

